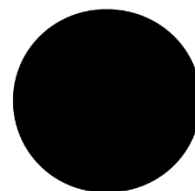


**u**



**PROGRAMME POLITIQUE DE LA VILLE  
2021-2025**

1<sup>ère</sup> modification de programme : 2 décembre 2025

## Modification de Programme n°1 de la Politique de la Ville 2021-2025 de la commune d'Uccle

Programme Politique de la Ville 2021-2025 – Commune d'Uccle	2021-2025 financés par PdV- Région de Bruxelles- Capitale				Cofinancements	Coût Total du Projet
	Frais de personnel	Frais de Fonctionnement	Investissement	Total		
Projet 1.1 Bibliothèque Merlo	0,00 €	0,00 €	577.806,81 €	577.806,81 €	558.311,60	1.136.118,41 €
Projet 2.1 Atelier vélo	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	139.177,72 €	139.177,72 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>577.806,81 €</b>	<b>577.806,81 €</b>	<b>697.489,32 €</b>	<b>1.275.296,13 €</b>

# FICHE DE PROJET- ACTION

Commune : Commune d'Uccle

1ère modification de programme : 02/12/25

Numéro et nom du projet : 1.1 – Construction de la Bibliothèque du Merlo

**Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance):**

**Objectif prioritaire :**

Art 23. §1 Actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie.

2° Infrastructures sportives et culturelles de quartier (intérieur ou extérieur).

**Objectifs secondaires :**

Art. 23. §2 Actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles.

1° Actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

3° Actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## A. PORTEUR DU PROJET

### 1. Coordonnée de la personne responsable :

Nom, prénom : Céline JACQUET

Fonction : Responsable service de la culture

Adresse : Avenue du Wolvendael 6 – 1180 Uccle

Tél. : 02 348 68 31

E-mail : cjacquet@uccle.brussels

### 2. Identification du porteur de projet :

Nom : Administration communale d'Uccle

Forme juridique :

Siège social : [Rue de Stalle 77 – 1180 Uccle](#)

Objet social : service public

Personne de contact : Thierry MORIAU

Tél. : [02 605 13 96](#)

E-mail : [tmoriau@uccle.brussels](mailto:tmoriau@uccle.brussels)

Site Internet : [www.uccle.be](http://www.uccle.be)

N° de compte bancaire : BE96 0910 0019 1605

## **B. CONCEPTION DU PROJET**

### **1. Description brève du projet :**

Construction d'une bibliothèque publique bilingue d'environ 380 m<sup>2</sup> nets au pied de l'immeuble « Merlo » abritant des logements sociaux et gérés par BinHôme le long de la Chaussée de Neerstalle (à l'angle de la rue du Merlo). Le projet de construire une bibliothèque au Merlo répond, comme indiqué dans le diagnostic, à un besoin d'espace de cohésion sociétale et de formation d'un sentiment d'appartenance à la communauté (cfr diagnostic) au sein de ce quartier, tout en offrant une solution à un manque d'infrastructures culturelles accessibles et ouvertes à tous dans cette zone. La Bibliothèque imaginée serait attenante à l'atelier vélo (fiche 2.1) avec lequel elle communiquerait tant au niveau spatial qu'en termes de conception de projet et d'objectifs.

#### **→ Bibliothèque comme lieu de cohésion sociétale au sein du Merlo**

Loin d'être conçue comme une bibliothèque classique, cette nouvelle bibliothèque a pour objectif d'être un lieu hyper accessible de convivialité et un espace de rencontres informelles entre les citoyens du quartier, ainsi qu'un lieu de socialisation non-forcée. La bibliothèque du Merlo a pour but de renforcer la cohésion sociétale entre les différents publics habitant le quartier et sera dans cette optique conçue sur mesure pour les besoins des habitants du quartier et pour les différents types de publics afin de devenir un réel lieu inclusif au sein duquel tout le monde se retrouve, et que les citoyens peuvent s'approprier.

Cette nouvelle bibliothèque sera intégrée au réseau des Bibliothèques publiques d'Uccle. Bibliothèque « tiers-lieu » (ou bibliothèque communautaire). La bibliothèque du Merlo et les activités qui s'y dérouleront seront construites autour des habitants des logements sociaux et de la ZRU Merlo et en fonction de leurs besoins.

Lieu de culture de proximité, la bibliothèque se veut également un lieu d'information accessible, un lieu d'éducation permanente et d'éducation à la culture au sein du quartier (entre autres auprès des élèves des écoles avoisinantes).

#### **→ Fonctionnement - actions et partenaires**

Les actions et activités organisées par la bibliothèque, ou au sein de celle-ci, seront pensées avec ou par les différents partenaires actifs sur le quartier et cogérées avec le PCS Merlo (projet de cohésion sociale) dont l'action permettra aux habitants de franchir la porte d'un lieu culturel dont ils ne se sentent pas forcément partie prenante.

Le type de besoins déjà recueilli par le PCS Merlo dans ce cadre comporte par exemple : atelier radio, atelier couture, exposition et concert dont sont issus des habitants du quartier...

#### **→ Ressources**

Afin de répondre à ces objectifs de bibliothèque comme espace de communauté, le lieu comprendra également des médias autres que des livres (dvd, cd, ...), une ludothèque, un accès à des ressources numériques (renforcé par un Espace Public Numérique mobile)... Les espaces devront également comprendre par exemple et en fonction des besoins : des lieux calmes pour permettre aux étudiantes et adolescentes d'étudier (cette fonction s'adresse à tous, mais les adolescentes filles ont déjà fait remonter à de nombreuses reprises un besoin de pouvoir bénéficier d'un espace d'étude calme, ce qui n'est pas toujours possible chez elles), un espace jeunesse et tout-petits, présence d'une écrivaine publique, mise à disposition de thé ou de café, la presse dans différentes langues...

Des étudiants habitant le quartier y seront également engagés et ceci afin d'assurer la continuité et de renforcer leur adhésion à un projet dont ils ont été les initiateurs. Les collections de livres et médias présents devront également être constitués en concertation avec les habitants.

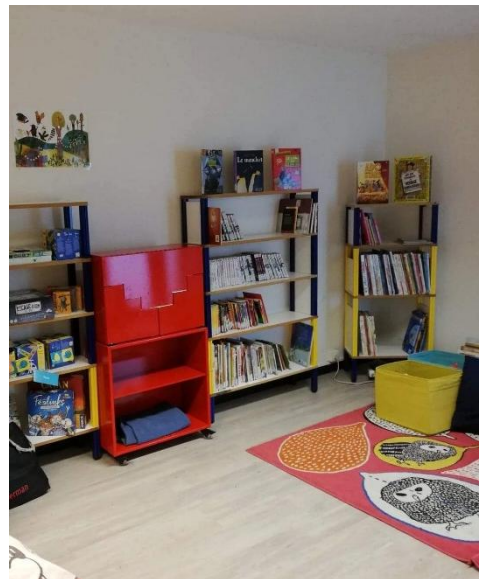
→ **Lien avec l'atelier vélo attenant (fiche 2.1)**

Les activités proposées par la bibliothèque et par l'atelier vélo attireront des profils de personnes avec des intérêts différents, mais la continuité et les interactions entre les deux espaces devraient justement permettre de faciliter les contacts entre ces publics et renforcer la cohésion au sein du quartier (par exemple : enfants qui lisent au coin BD de la bibliothèque pendant que les parents font réparer un vélo ou inversement, projets qui se répondent tel que la réflexion et la mise en valeur de projets mis en pratique par l'atelier vélo).

**3. Quelle est l'origine du projet ?**

Lors de la construction du local communautaire du Merlo (le Petit Merlo) en 2013, les habitants ont souhaité créer une bibliothèque à partir de dons de livres à destination des habitants du Merlo. Cette bibliothèque était tenue par 5 habitants du quartier et accompagnés par le PCS Merlo. La bibliothèque a cessé de fonctionner en 2016, les bénévoles qui s'en occupaient étant devenus un peu âgés pour continuer à prendre ce projet en charge.

En 2018, deux adolescents ont postulé pour un job étudiant auprès de la bibliothèque néerlandophone d'Uccle. Faute d'emplois étudiants disponibles, un projet alternatif, mené par le PCS Merlo, le service de la Culture de la Commune d'Uccle et la bibliothèque néerlandophone, auquel se sont jointes les bibliothèques francophones, a été mis en place au sein des bâtiments du Merlo même. Cette bibliothèque (voir photo), encore active est gérée par deux adolescents du quartier employés par la commune. La bibliothèque est ouverte deux mercredis par mois hors vacances scolaires entre 15h et 17h depuis deux ans. Le PCS Merlo les accompagne dans la gestion logistique et organisationnelle. Elle comprend environ 200 livres (100 français/100 néerlandais), des contes et des animations se sont également tenus dans cet espace. L'espace est petit (15m<sup>2</sup>) et n'est ouvert qu'aux habitants des logements sociaux (voir diagnostic).



Par ailleurs, dans le quartier du Merlo, il a également été constaté qu'il n'y avait aucun lieu de cohésion sociale ou d'espace public rassembleur existant. Si diverses structures socio-culturelles sont actives sur la zone, il n'existe pas d'espace où les différents publics peuvent se retrouver et où peut se créer un sentiment de communauté au sein du quartier. Il n'existe par ailleurs aucun lieu culturel ouvert dans le quartier.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? :  OUI  NON  
Description du projet :

Il s'agit de sortir la bibliothèque du Merlo existante de ses murs et de la rendre accessible à l'ensemble des habitants de la ZRU Merlo, tout en gardant l'implication des habitants. Le but est également de pouvoir offrir un lieu de cohésion sociale qui pourra offrir une série d'activités et de services en concertation avec les partenaires locaux.

- Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune? : ~~OUI~~  NON

#### 4. Le projet est-il lié à une action ? ~~OUI~~ NON

(Intervention artistique, ISP,.....)

#### 5. Public visé

En tant que bâtiment (bibliothèque + atelier vélo) destiné à améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale, c'est l'ensemble des habitants de la ZRU Merlo en général qui est visé et plus particulièrement le public dont s'occupent les associations actives sur le terrain :

- Public des logements sociaux par l'intermédiaire du PCS Merlo ;
- Les seniors du Centre récréatif du troisième-âge, le public de l'asbl Le Pas, les locataires de logements de l'AISSU, mais également les autres acteurs actifs sur le terrain ;
- Les enfants (et les parents) qui fréquentent les écoles avoisinantes ;
- Les adolescents (étude, job et activités spécifiques) ;
- Les usagers de complexe de Neerstalle situé sur la chaussée, en face de la future implantation du bâtiment bibliothèque-atelier vélo ;
- Le public qui fréquente la maison médicale ;
- Personnes isolées au sein de la ZRU Merlo ;
- Les familles.

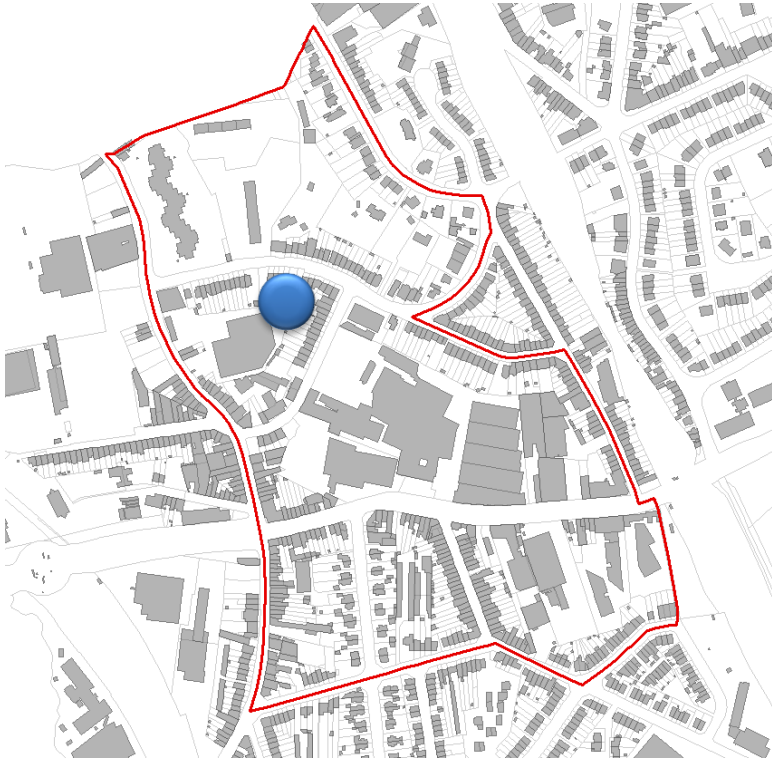
#### ▪ Communication sur le projet

La communication se déroulera de différentes manières :

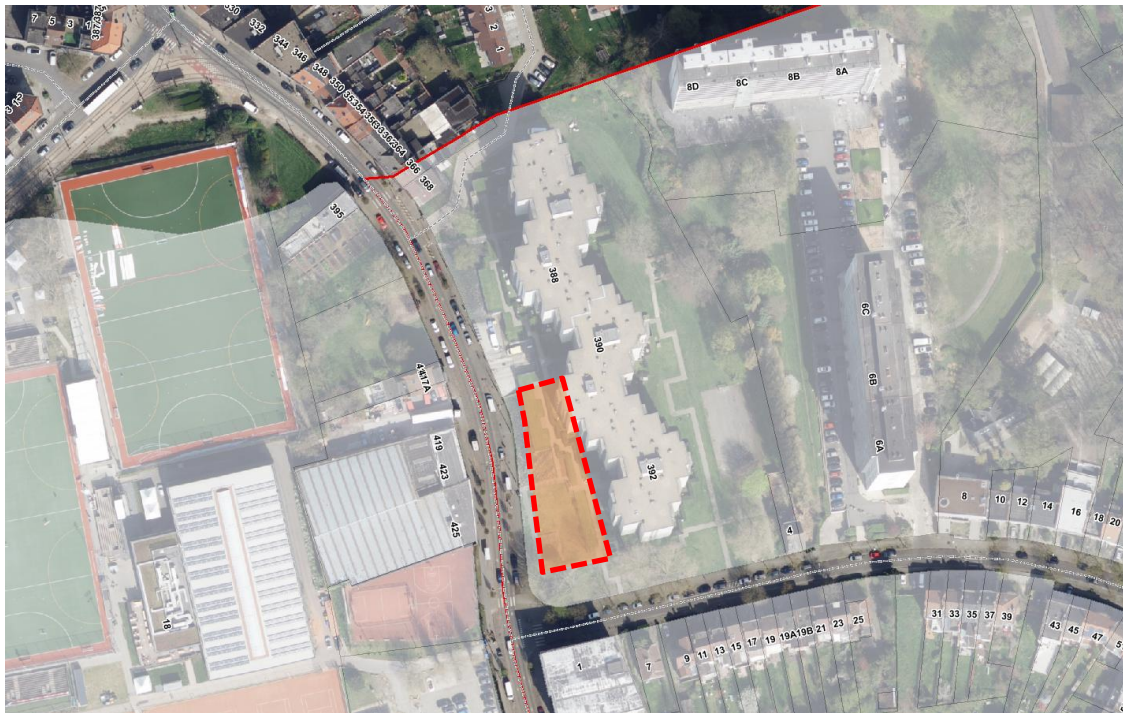
- Implication des habitants et des partenaires locaux en amont du projet, et co-construction de cet espace avec les partenaires ;
- Toute-boîte et affiches dans le quartier (commune d'Uccle) ;
- Site internet du PCS Merlo et des partenaires ;
- Site internet communal et site des bibliothèques d'Uccle (FR et NL) ;
- Capsule radio dans l'émission de radio maritime (projet radio en partenariat PCS Merlo et radio maritime) ;
- Flyers à destination des acteurs locaux sur le terrain (commune d'Uccle) ;
- Journal communal Wolvendael ;
- Journal de BinHôme (le FIL) ;
- Facebook communal et du service de la Culture ainsi que des partenaires.

#### 6. Information technique sur le projet :

- La situation à l'échelle du quartier



■ Localisation dans l'îlot :



- Localisation via photo aérienne :



- L'adresse exacte et son numéro parcelle cadastrale :  
Chaussée de Neerstalle, 392 – 1180 Bruxelles / CAPAKEY : 21616G0022/00T002
- Photo récente :



- La situation de droit :  
Zone d'habitation au PRAS ; pas de PAD ; pas de PPAS ; pas de (PL) permis de lotir.
- L'état actuel du projet :  
Parcelle de terrain non construite ; aménagée comme zone de recul du bâtiment de BinHôme.

- Le gabarit et la surface;

Sous réserve de l'étude architecturale, le bâtiment serait construit sur deux niveaux afin de profiter de la dénivellation du terrain, avec une emprise d'environ 250m<sup>2</sup> au sol, l'ensemble de la surface construite avoisinant 460m<sup>2</sup> bruts.

- Le type d'opération (acquisition, rénovation légère ou lourde, réaffectation, mise à disposition du public,...) :

Construction neuve.

- Introduction d'un permis ;  OUI  NON

- Le programme proposé :

Les fonctions intégrées dans le bâtiment sont :

- Espace d'accueil avec comptoir
- Bureau et zone kitchenette
- Espace ouvert subdivisé en sections thématiques :
  - Collections
  - Espace tout petits- tapis de jeux
  - Espace enfants avec tables
  - Espace adultes avec tables
  - Espace informatique
  - Espace avec places assises de type fauteuil
  - Espace animation modulable intégré aux espaces collections
- Locaux sanitaires pour le personnel
- Locaux sanitaires pour le public
- Atelier Vélo (voir projet 2.1)

- Le type de propriétaire (public, privé, AIS) ;

Le propriétaire du terrain est BinHôme, société coopérative immobilière de service public.

## 7. Accessibilité du site du projet

- Transport en commun : T32, T82, T97 : arrêt Merlo + B50 (arrêt Neerstalle) ;
- Pistes cyclables : aménagement envisagé le long de la chaussée de Neerstalle prévues / Accessible à vélo en site non-aménagé actuellement ;
- PMR : via la voirie Neerstalle (accès plain-pied prévu au rez) ou via la cité du Merlo et la rue du Merlo (accès plain-pied prévu au 1<sup>er</sup> étage) ;
- Marche : le site est facilement accessible à pied.

### Amélioration de l'accessibilité prévue sur le site :

- Construction de parkings vélos en surface par la SISF BinHôme (hors PdV) en extérieur de 50 à 100 emplacements ;
- Aménagements extérieurs : arceaux vélo.

## 8. Participation citoyenne

Le projet ne dépasse pas le seuil européen en marché public de travaux (1.01.2020 au 31.12.2021 est fixé à 5.350.000€). Il n'y a donc pas d'obligation en terme de participation citoyenne à cet égard.

Le projet devra cependant être adapté aux habitants et à leurs besoins. La façon dont le projet sera mis en œuvre et son contenu reposent sur les besoins spécifiques en terme de service fourni et de type d'espaces à prévoir. Certains besoins ont déjà été relevés par le Service de la Culture depuis le début du projet de la bibliothèque du Merlo. C'est la prise de compte de ces besoins qui a abouti à l'extension de ce projet.

Cependant une consultation sera donc nécessaire au préalable, avec les partenaires de terrain mais également avec les habitants afin qu'ils puissent s'approprier le lieu dès le départ.

Cette association des habitants de la ZRU Merlo à la réflexion sur le projet portera surtout sur le contenu et l'ambiance qui seront proposés. Les trajets participatifs seront pris en charge par la commune mais pilotés de concert par le service de la Culture et le PCS Merlo avec l'appui du service communal de la Participation citoyenne.

## **9. Impacts attendus**

Le cadre de vie au sein du quartier est amélioré, les habitants se sentent impliqués dans leur quartier, ils ont un espace où se retrouver;

- Des populations qui ne se rencontraient pas se rencontrent au sein du nouveau bâtiment et partagent des activités ; Des nouveaux liens se forment entre les publics des logements sociaux et non sociaux, d'autres liens se renforcent ; La cohésion sociale est renforcée au sein du territoire ;
- La culture est perçue comme un espace de cohésion sociale et d'émancipation et non plus comme quelque chose auquel certaines personnes n'ont pas droit ou d'élitiste. Les habitants se sentent légitimes d'investir un lieu culturel même autre;
- De nouveaux langages et compétences sont acquis, le néerlandais est également perçu de façon positive par les élèves fréquentant l'enseignement néerlandophone ;
- Les jeunes travaillent au sein de la bibliothèque, ils développent de nouvelles compétences ainsi qu'une relation positive avec la commune et avec la culture, les jeunes sont valorisés : développement d'une image positive des jeunes d'eux-mêmes et des habitants du territoire ;
- Il existe un espace de rencontre, de mixité sociale, intergénérationnelle et de genre ;
- Le terrain du Merlo est occupé de manière positive ; l'image du quartier est améliorée par les habitants de celui-ci et de l'extérieur, il ne s'agit plus d'un quartier de seconde zone mais d'un endroit avec une dynamique propre ;
- Le mode de collaboration et de partenariat avec les acteurs impliqués change, le projet est pensé de façon globale selon une logique de territoire et non plus uniquement en terme de publics séparés. La qualité des collaborations est améliorée et renforcée.

## **10. Démarche mise en œuvre dans la conception du projet pour qu'il soit inclusif**

L'accessibilité est un enjeu fondamental pour un espace public. Accès PMR, mobilier adapté, bâtiment aux normes, espaces aménagés pour différents usages : tout-petits, espace modulaires pour avoir des endroits au calme pour que les adolescents puissent étudier ou justement des salles qui peuvent regrouper plus de personnes, activités organisées en fonction des besoins ressentis ou exprimés (type : ateliers divers, pauses cafés, espace détente...) mais également séances d'information, séances de soutien (inscription à l'école, Tax-on-web, aide à l'emploi, ...)

Les activités (cf. description du projet) permettent une diversité de générations, de genre et sociales.

## **11. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de ville durable**

### **Dans le cadre de logements et d'infrastructures**

Les objectifs se concentrent sur la performance énergétique et le confort thermique, la gestion des ressources et déchets (dont réemploi des matériaux, la conception évolutive et modulable), la valorisation de la gestion des eaux de pluie in situ, le confort acoustique, la santé (dont matériaux sains et écologiques, renforcement de la présence de la nature...), etc.

Les exigences techniques en terme de performances énergétiques répondront au référentiels en vigueur au moment de la conception, avec la PEB2015 en minima. Le bâtiment se doit de rejoindre et de répondre à l'enjeu sociétale dont les exigences d'habitabilité et de bien-être devront apporter les réponses en adéquation avec la fonction (luminosité adaptée aux besoins variables, acoustique contrôlée, matériaux offrant un tactile visuel doux, apaisant tout en conservant la nécessité de durabilité par rapport à un usage public).

La conception devra tenir compte de la durabilité, dès l'esquisse, dans le choix des matériaux, des techniques de mise en œuvre, de la maîtrise du coût de l'énergie à la construction et à l'usage, ainsi que de la maîtrise des déchets de chantier afin d'en réduire les impacts environnementaux.

### **Dans le cadre de l'espace public**

L'attention est portée à l'amélioration de la biodiversité, au coefficient biotope/surface, à la mobilité douce, la démarche Good Food, la lutte contre les îlots de chaleur, l'acoustique,...

Les aménagements extérieurs de transition avec l'espace public feront partie de la réflexion dès l'étude.

## **12. Occupation temporaire ou transitoire**

La bibliothèque existante continuera de fonctionner jusqu'à l'ouverture du bâtiment au public.

## **13. Méthode d'évaluation envisagée :**

Ses indicateurs sont donnés à titre d'exemples et sont une liste non exhaustive.

### **Indicateurs de résultats :**

Programme d'origine

- Superficie : 460 m<sup>2</sup> construits (y compris Atelier vélo)
- Mixité des fonctions : bibliothèque (fiche 1.1) et Atelier vélo (fiche 2.1)

### **Modification de programme 2025**

Superficie : 254 m<sup>2</sup> nets dédiés + 56 m<sup>2</sup> nets de commun avec PCS-Merlo soit (28 m<sup>2</sup> nets dédiés) = total de 282 m<sup>2</sup> nets.

Surfaces issues de la demande de permis d'urbanisme (plans au 10.04.2024).

## **C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

### **14. Phase préparatoire**

- BinHôme propose de mettre à disposition une partie de son terrain sur lequel est implantée la cité du Merlo. Le scénario actuel envisagé est un droit de superficie. Une étape préalable est donc nécessaire afin de garantir juridiquement l'occupation du site ;
- Le site est classé en catégorie 3 (polluée sans risque) à l'inventaire de l'état des sols. L'étude de sol a été réalisée en 2014 sous la référence SOL/00384/2014 ;

- Une étude PEB du bâtiment de la cité du Merlo est programmée par BinHôme. Une tranche ferme du marché concerne le renouvellement des menuiseries extérieures des logements. Une tranche conditionnelle propre à la PEB pourrait intégrer une étude de faisabilité urbanistique intégrant le bâtiment de la bibliothèque afin d'harmoniser le site. La désignation du bureau d'étude est prévue pour la mi-décembre 2020 ;
- Il sera également nécessaire d'effectuer des recherches et d'éventuellement consulter différents bureaux d'études en ce qui concerne l'aménagement de l'espace afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et d'avoir une bibliothèque qui soit adaptée en type d'espaces. Des bureaux (par exemple asbl Art Basics for children, spécialisée dans l'éducation à la culture pour les enfants pour l'aménagement des espaces jeunesse) fournissent également des services d'études pour l'aménagement de lieux culturels adaptés. D'autres bureaux sont spécialisés dans l'aménagement de bibliothèques de ce type.

## 15. Date de début, de fin et durée totale du projet

Programme d'origine :

Le planning d'intention prévoyait une phases d'études préalable en lien avec le bâtiment de la cité du Merlo, courant 2021, pris en charge par BinHôme. La phase d'étude du projet architecturale du bâtiment de la bibliothèque et de l'atelier vélo courait dès 2022. La fin de l'exécution du chantier, hors aménagements et équipements spécifiques, était prévue pour la mi-2027. Le projet avait donc une durée de 7 ans. Le projet devait être opérationnel au plus tard début 2028.

### Modification de programme 2025 :

Le bureau d'études V+ CLN BE désigné pour le marché de service de BinHôme est également en charge des études du présent équipement.

Au stade de la présente modification de programme, le permis d'urbanisme est à l'instruction avec l'octroi du permis espéré au plus tard pour fin 2025.

Le bureau d'études entame l'étude du dossier de marché de travaux dont l'attribution est envisagée fin 2026 ; le début des travaux début 2027 et la fin de chantier vers la mi-2028.

## 16. Partenaires conseil du projet

Nom	Rôle	A quel étape du processus il intervient
Département Facility Management	- Suivi technique des études et opérations briques - Conseiller interne PE	De l'étude de faisabilité à la réception des travaux
Service Santé	Conseiller prévention PMR	Conception et validation finale
Facilitateur Bruxelles Environnement	Accompagnement du projet (sous réserve)	De l'étude de faisabilité à la réception des travaux

## D. MOYENS

### 17. Moyens actuels

Programme d'origine :

Les études devaient être prises en charge par un budget communal spécifique au bureau d'architecture communal des Bâtiments Communaux.

## Modification de programme 2025 :

Les études sont prises en charge par un budget communal spécifique, article Service de la Rénovation urbaine.

Pour le financement des travaux, en plus du subside PdV, un budget communal complémentaire sera alloué (service Rénovation urbaine).

A ce stade, la Commune a réuni 3 promesses de charges urbanistiques pour un montant global de 371.247 €.

## 18. Besoins pris en charge par la politique de la Ville

### ○ Tableau récapitulatif

Il est entendu par :

- Personnel : rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...
- Fonctionnement : loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...
- Matériel & investissement : achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...
- Investissement brique : acquisition, bureau d'étude, marché de travaux,...

Programme d'origine :

PROJET 1.1	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Personnel									
Fonctionnement									
Matériel/Investissement									
Investissement brique		-	-	-	221.205,14	245.783,49	24.578,35		491.566,99
<b>TOTAL (PDV)</b>		-	-	-	221.205,14	245.783,49	24.578,35		491.566,99
Intervention communale	15.713,55	10.475,70	26.189,25	256.478,07	226.777,30	22.677,73			558.311,60
Autres subsides									
Autres subsides									
<b>TOTAL projet</b>	15.713,55	10.475,70	26.189,25	477.683,21	472.560,80	47.256,08			1.049.878,58

## Modification de programme 2025 :

PROJET 1.1	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Personnel									
Fonctionnement									
Matériel/Investissement									
Investissement brique						283.275,00	294.531,81		577.806,81
<b>TOTAL (PDV)</b>		-	-	-	-	283.275,00	294.531,81	-	577.806,81
Intervention communale - Etudes	13.278,00	13.277,00	13.552,00	33.941,00	19.432,00	34.977,00	43.526,00	3.109,00	175.092,00
Intervention communale - Travaux							771.716,47	78.353,00	850.069,47
Autres subsides									
Autres subsides									
<b>TOTAL (Commune)</b>	13.278,00	13.277,00	13.552,00	33.941,00	19.432,00	34.977,00	815.242,47	81.462,00	1.025.161,47
<b>TOTAL projet</b>	13.278,00	13.277,00	13.552,00	33.941,00	19.432,00	318.252,00	1.109.774,28	81.462,00	1.602.968,28

## E. CONTINUATION DU PROJET

19. Le projet sera-t-il opérationnel à la fin de la programmation Politique de la ville :  
 OUI  NON

## 20. Gestion et entretien des lieux

Une bibliothèque appartenant au réseau des bibliothèques d'Uccle y sera installée et donc gérée par la commune d'Uccle et le service de la Culture comme les autres bibliothèques. Les activités qui y auront lieu seront mises en œuvre en cogestion avec le PCS Merlo (mais également d'autres partenaires locaux) avec qui une convention sera signée dans cette optique.

# FICHE DE PROJET- ACTION

**Commune : Commune d'Uccle**  
**1ère modification de programme : 02/12/25**  
**Numéro et nom du projet : 2.1 – Atelier vélo**

**Objectif(s) opérationnel(s) selon OORU (par ordre d'importance):**

**Objectif prioritaire :**

Art. 23. §2 Actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles.

3° Actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

**Objectifs secondaires :**

Art. 23. §2 Actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles.

1° Actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

Art. 23. §1 Actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie.

2° Infrastructures sportives et culturelles de quartier (intérieur ou extérieur).

**A. PORTEUR DU PROJET****1. Coordonnées de la personne responsable**

<b>Nom, prénom :</b>	Administration communale d'Uccle : Thierry MORIAU	Asbl Dynaco : Mathilde ESPAGNET
<b>Fonction :</b>	Responsable du service de la Rénovation Urbaine	Responsable du PCS-Merlo
<b>Adresse :</b>	<a href="#">Rue de Stalle 7</a> 1180 Uccle	Chaussée de Neerstalle 390bte23 1180 Uccle
<b>Tél. :</b>	<a href="tel:026051396">02 605 13 96</a>	0498 545 972
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:tmoriau@uccle.brussels">tmoriau@uccle.brussels</a>	<a href="mailto:info@pcsmerlo.be">info@pcsmerlo.be</a>

**2. Identification du porteur de projet :**

<b>Nom, prénom :</b>	Administration communale d'Uccle : Thierry MORIAU	Asbl Dynaco - Projet de Cohésion Sociale du Merlo (PCS-Merlo), partenaire non subsidié par la PdV pour l'aspect fonctionnel: Mathilde ESPAGNET
<b>Forme juridique :</b>	-	Asbl
<b>Siège social :</b>	<a href="#">Rue de Stalle 77</a> 1180 Uccle	Avenue Victor Rousseau 300 1190 Bruxelles
<b>Personne de contact :</b>	Thierry MORIAU	Mathilde ESPAGNET
<b>Tél. :</b>	<a href="tel:026051396">02 605 13 96</a>	0498 545 972
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:tmoriau@uccle.brussels">tmoriau@uccle.brussels</a>	<a href="mailto:info@pcsmerlo.be">info@pcsmerlo.be</a>
<b>Site Internet :</b>	<a href="http://www.uccle.be">www.uccle.be</a>	<a href="http://www.pcsmerlo.be">www.pcsmerlo.be</a>
<b>N° de compte bancaire :</b>	BE96 0910 0019 1605	-

L'asbl Dynaco est l'opératrice de terrain du dispositif Projet de Cohésion Sociale du Merlo. Elle est signataire d'une convention avec la SLRB et le Société Immobilière de Service Public (SISP) BinHôme. L'asbl intervient en tant que partenaire pour la mise en place, la gestion et le suivi du projet. La Commune d'Uccle intervient comme maître d'œuvre.

**B. CONCEPTION DU PROJET****3. Description brève du projet du projet :**

Construction d'un espace attenant à la bibliothèque du Merlo pour y effectuer des réparations de vélo. Un local de 50 m<sup>2</sup> est nécessaire pour mener l'atelier dans de bonnes conditions, pour y installer un à deux postes de travail avec tous les outils nécessaires, y stocker des pièces d'occasion ainsi que quelques vélos et y accueillir le public en toute sécurité. Un point d'eau, une large porte d'entrée, une fenêtre, un accès à l'électricité et du chauffage seront nécessaires.

Cet atelier se veut solidaire et en économie circulaire ainsi qu'un espace où se crée, se tisse et se consolide le lien social avec l'ensemble du quartier.

Cet espace permettra au Projet de cohésion sociale de pouvoir poursuivre les réparations vélos tout au long de l'année les vendredis après-midi, il offrira la possibilité d'autres actions répondant aux besoins des habitants du quartier et des structures locales.

### → **Fonctionnement - actions et partenaires**

- L'atelier du PCS Merlo se déroule les vendredis après-midi à destination des habitants du quartier : diagnostic, entretien, réparations simples (chambre à air, roue, freins, réglage des vitesses, achat et remplacement de pièces...);
- Utilisation du local pour réparation avant sortie pour les asbl et leur public (asbl Le Pas, Maison Médicale Etoile-Santé, Dynamo International, Dynamo AMO, PCS Bempt, service communal de Prévention...);
- Utilisation par les particuliers du quartier pour réparer leur(s) vélo(s);
- Sessions de formations par (Pro-Vélo...), pour adultes, seniors, parents-enfants;
- Prêt de vélos enfants (PCS Merlo);
- Installation de la vélothèque d'Uccle 1 fois par mois.

Lors de la phase de lancement, les travailleurs du PCS Merlo assureront l'animation et l'encadrement de l'atelier du vendredi après-midi. Le tout public et les autres associations partenaires feront usage de l'atelier vélo les autres jours en fonction des besoins. Le planning des réservations du lieu sera géré par le PCS Merlo.

Selon les demandes et les usages qui se développeront, les mercredi après-midi et samedi après-midi seront utilisés par des structures travaillant spécifiquement avec des jeunes telles que Dynamo AMO ou Dynamo International. Un samedi par mois, l'atelier vélo pourra servir aux activités de la vélothèque.

En fonction des demandes des habitants et des possibilités développées par le bénévolat, l'atelier vélo pourra être ouvert aux habitants (par exemple sessions de formations, initiations conduite en ville par le service de la prévention, ...).

L'objectif à moyen terme (2 ans) est que cet atelier soit géré par des jeunes du quartier du Merlo (ayant suivi une formation Pro-Vélo) rémunérés en tant que volontaires via le subside du PCS Merlo alloué par la SLRB.

### → **Lien avec la Bibliothèque du Merlo (fiche 1.1)**

Par ailleurs l'atelier vélo pourra également être le lieu pour des ateliers créatifs et artistiques liés à la mécanique vélo (création de char pour la Zinneke Parade, création d'un mixer pour jus de fruit activé de façon mécanique, création d'un manège mécanique, projecteurs cinéma alimentés par dynamo ...). Ces activités se feront en lien avec la bibliothèque qui pourra servir de lieu de réflexion, de recherche, mais également de lieu de restitution de ces projets pour l'ensemble du quartier.

Les activités proposées par l'atelier vélo et par la bibliothèque attireront des profils de personnes avec des intérêts différents, mais la continuité et les interactions entre les deux espaces devraient justement permettre de faciliter les contacts entre ces publics et renforcer la cohésion au sein du quartier (enfants qui lisent au coin BD de la bibliothèque pendant que les parents font réparer un vélo ou inversement).

## **4. Origine du projet**

- Constat de départ, problématique rencontrée

Le PCS Merlo met en place des sorties vélo avec les enfants et jeunes des logements sociaux du Merlo, souvent en partenariat avec les asbl Dynamo AMO, le PCS Bempt et Dynamo International. Partant du constat que les vélos n'étaient pas en état de rouler lors des sorties dû à un stockage en extérieur, une méconnaissance des réparations simples, une contrainte financière, le PCS Merlo a mis en place un atelier de réparation vélo en 2015.

Cet atelier avait dans un premier temps pour but la transmission du savoir-faire dans la réparation et l'entretien de son vélo.

Le projet a lieu dans le jardin arrière du Merlo le vendredi après-midi de juin à septembre.

Un vélo cargo fait office d'atelier. Cette année, le projet s'est étendu sur 3 jours par semaine après le confinement afin de recréer du lien social avec les habitants et de favoriser ce type de mobilité auprès d'un public encore plus fragilisé par ledit confinement. Ces ateliers ont été ouverts aux publics des asbl du Pas, Dynamo AMO, Dynamo International, PCS Bempt et du CPAS d'Uccle. Les habitants du Merlo et le public des structures précitées n'ont généralement pas les moyens d'acheter des vélos neufs, ni de faire réparer leur vélo chez un vélociste. Il n'existe pas dans le quartier de magasin de réparation de vélo à prix démocratique. Le seul présent propose des tarifs très onéreux.

Plus de 50 vélos ont été réparés entre juin et août 2020 principalement des vélos d'enfants et d'adolescents. Des habitants ont fait don de 2 vélos à destination des enfants fréquentant les activités du PCS Merlo. Le PCS Merlo va également recevoir, via la bibliothèque néerlandophone et Kind en Gezin, 10 bons pour des vélos d'enfant. Ils seront rangés dans un local du parking et seront à la disposition des familles du Merlo à travers le PCS. Ces ateliers de réparation ont mis en évidence également la non-pratique du vélo par les adultes des logements sociaux.

Ce projet prend de l'ampleur en terme de nombre de réparation de vélo, et met en exergue le manque de lieu de réparation vélo abordable sur le territoire, le besoin de retisser des liens après le confinement. Le quartier du Merlo n'est pas un quartier mais un lieu de passage, dans le sens où il n'existe pas de lieu de rencontre ouvert à tous.

Ce nouvel espace attenant à la bibliothèque facilitera l'accès à celle-ci pour les adolescents fréquentant l'atelier et ceux utilisant le terrain de sport urbain situé en face du bâtiment du Merlo, sera un lieu de rencontre complémentaire à celui de la bibliothèque et favorisera une image positive des logements sociaux par ses locataires et les habitants du territoire. Les constats du terrain indiquent que ce sont plutôt les adolescents garçons qui utilisent le terrain de sport et font usage de l'atelier vélo en place actuellement.

L'atelier vélo étant attenant à la bibliothèque pour laquelle il existe une demande émanant plutôt des adolescentes, le projet dans son ensemble facilitera la mixité des publics et de genre.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? :  OUI  NON

Il existe déjà un atelier de réparation de vélo, initié par le PCS Merlo de BinHôme mais ceux-ci n'ont pas de lieux dédiés, et se passent en extérieur dans le jardin arrière du Merlo.

Le PCS Merlo ne dispose ni de local pour l'atelier réparation ni d'espace pour stocker les vélos à l'abri des intempéries et en sécurité, à l'abri des vols et des dégradations.

L'atelier de réparation vélo ne peut se tenir qu'en extérieur avec le matériel stocké dans le local PCS, celui étant trop petit. Il devient nécessaire que cet atelier se déroule dans un local approprié.

L'atelier en l'état actuel ne dispose pas d'une grande visibilité. Un bâtiment visible de la chaussée de Neerstalle, de la rue du Merlo permettra une plus grande ouverture sur le territoire, une plus grande mixité du public.

- Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de la commune? :  OUI  NON

Comme décrit ci-dessus, il existe déjà un atelier vélo actif dans la ZRU Merlo, mais celui-ci ne touche que les habitants des logements sociaux du Merlo. Le développement de ce projet permettra une ouverture au quartier et l'accessibilité au sein de la ZRU Merlo à un atelier de réparation vélo pour l'ensemble des habitants, ce qui n'est pas encore le cas, ainsi que le développement d'activités vélo pour le grand public.

- Lien du projet et des autres projets du même type  
Le nouveau projet est la continuité du précédent.

5. Le projet est-il lié à une action ?  OUI  NON  
(Intervention artistique, ISP,....)

## 6. Public visé

En tant que bâtiment (bibliothèque + atelier vélo) destiné à améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale, c'est l'ensemble des habitants de la ZRU Merlo en général qui est visé et plus particulièrement le public dont s'occupe les associations actives sur le terrain :

- Public des logements sociaux par l'intermédiaire du PCS Merlo ;
- Les seniors du Centre récréatif du troisième-âge, le public de l'asbl Le Pas, les locataires des logements de l'AISSU, mais également les autres acteurs actifs sur le terrain ;
- Les enfants (et les parents) qui fréquentent les écoles avoisinantes ;
- Les adolescents (étude, job et activités spécifiques) ;
- Les usagers du complexe de Neerstalle situé sur la chaussée, en face de la future implantation du bâtiment bibliothèque-atelier vélo ;
- Le public qui fréquente la maison médicale ;
- Personnes isolées au sein de la ZRU Merlo ;
- Les familles.

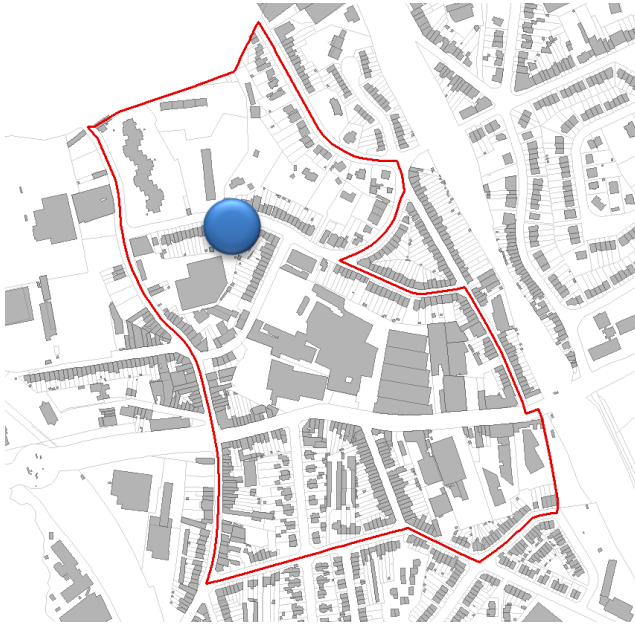
- Communication sur le projet

La communication est prévue de différentes manières :

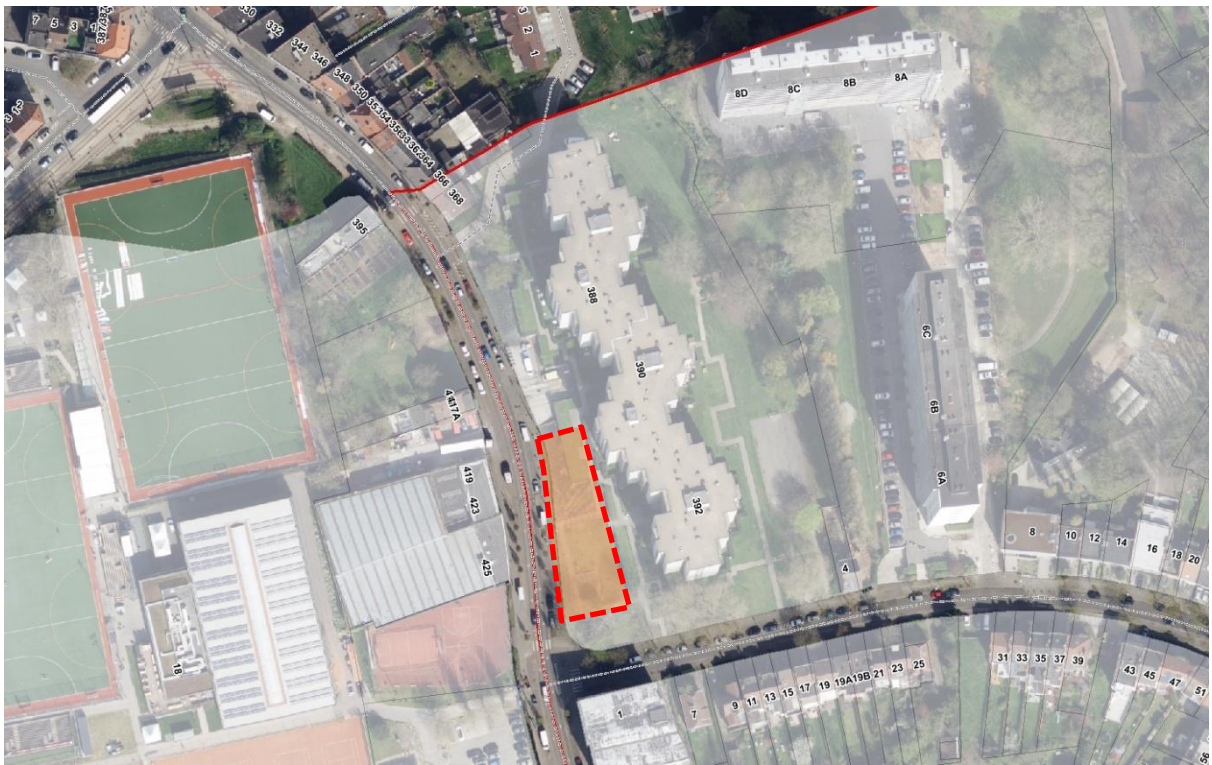
- Implication des habitants et des partenaires locaux en amont du projet, et co-construction de cet espace avec les partenaires ;
- Toute boîte et affiches dans le quartier (commune d'Uccle) ;
- Site internet du PCS Merlo et des partenaires ;
- Site internet communal et site des Bibliothèques d'Uccle (FR et NL) ;
- Capsule radio dans l'émission de radio maritime (projet radio en partenariat PCS Merlo et radio maritime) ;
- Flyers à destinations des acteurs locaux sur le terrain (commune d'Uccle) ;
- Journal communal Wolvendael ;
- Journal de BinHôme (le FIL) ;
- Facebook communal et du service de la Culture ainsi que des partenaires.

## 7. Information technique sur le projet :

- La situation à l'échelle du quartier



- La localisation dans l'îlot :



- Une photo aérienne :



- L'adresse exacte et son numéro parcelle cadastrale :  
Chaussée de Neerstalle, 392 – 1180 Bruxelles / CAPAKEY : 21616G0022/00T002

- Une photo récente :



- La situation de droit :  
Zone d'habitation au PRAS ; pas de PAD ; pas de PPAS ; pas de permis de lotir (PL).
- L'état actuel du projet :  
Parcelle de terrain non construite ; aménagée comme zone de recul du bâtiment de BinHôme.
- Le gabarit et la surface;

Sous réserve de l'étude architecturale, le bâtiment serait construit sur deux niveaux afin de profiter du dénivelé du terrain, avec une emprise d'environ 250m<sup>2</sup> au sol, l'ensemble de la surface construite avoisinant 460m<sup>2</sup> bruts.

- Le type d'opération :

Construction neuve

- Introduction d'un permis  OUI  NON

- Le programme proposé

L'espace prévu est un local unique de 50m<sup>2</sup> comprenant les fonctions suivantes :

- Un atelier de réparations vélos avec :
  - deux postes de travail (pieds d'atelier mobiles) au centre,
  - un établi avec plan de travail et outils accrochés au mur,
  - des étagères le long d'un mur pour entreposer les pièces détachées,
  - un point d'eau,
  - un accès à l'électricité,
- Une zone de stockage pour une dizaine de vélos avec des supports vélos mobiles au sol ;
- Les sanitaires sont communs avec la bibliothèque.

- Le type de propriétaire (public, privé, AIS) ;

Le propriétaire du terrain est BinHôme, société coopérative immobilière de service public

## 8. Accessibilité du site du projet

- Transport en commun : T32, T82, T97 : arrêt Merlo + B50 (arrêt Neerstalle)
- Pistes cyclables : aménagement envisagé le long de la chaussée de Neerstalle prévues / Accessible à vélo en site non-aménagé actuellement
- PMR : via la voirie Neerstalle (accès plain-pied prévu au rez) ou via la cité du Merlo et la rue du Merlo (accès plain-pied prévu au 1<sup>er</sup> étage)
- Marche : le site est facilement accessible à pied

## Actions entreprises pour améliorer l'accessibilité du site

- Construction de parkings vélos en surface par la SISP BinHôme (hors PdV) en extérieur de 50 à 100 emplacements.
- Aménagements extérieurs : arceaux vélo.

## 9. Participation citoyenne

Le projet ne dépasse pas le seuil européen en marché public de travaux (1.01.2020 au 31.12.2021 est fixé à 5.350.000€). Il n'y a donc pas d'obligation en terme de participation citoyenne à cet égard.

Le projet devra être adapté aux habitants et à leurs besoins. La façon dont le projet sera mis en œuvre et son contenu repose sur les besoins spécifiques en terme de service fourni et de type d'espaces à prévoir. Certains besoins ont déjà été relevés par le PCS Merlo depuis le début du projet d'atelier de réparation vélo. C'est la prise en compte de ces besoins qui a abouti à l'extension de ce projet.

Cependant une consultation sera nécessaire au préalable, avec les partenaires de terrain, l'asbl Pro-Vélo mais également avec les habitants afin qu'ils puissent s'approprier le lieu dès

le départ. L'atelier de réparation du PCS Merlo dans ce nouveau cadre permettra de mettre en place des actions pour déceler d'autres attentes par rapport à un tel lieu dans le quartier.

Cette association des habitants de la ZRU Merlo à la réflexion sur le projet portera surtout sur le contenu et l'ambiance qui seront proposés. Les trajets participatifs seront pilotés de concert par le service de la Culture et le PCS Merlo avec l'appui du service communal de la Participation citoyenne.

### **10. Impacts attendus**

- Le cadre de vie au sein du quartier est amélioré, les habitants se sentent impliqués dans leur quartier, ils ont un espace où se retrouver ;
- Les jeunes apprennent au contact de personnel formé à réparer des vélos, un transfert de compétences à lieu ; les jeunes sont valorisés, développement d'une image positive des jeunes d'eux-mêmes et des habitants du territoire ;
- Des populations qui ne se rencontraient pas se rencontrent au sein du nouveau bâtiment et partagent des activités ; Des nouveaux liens se forment entre les publics des logements sociaux et non sociaux, d'autres liens se renforcent ; La cohésion sociale est renforcée au sein du territoire ;
- Le nombre de personnes utilisant leur vélo de façon plus régulière pour leur déplacement augmente ; La Mobilité douce se développe sur le quartier, la santé est également impactée de façon positive ;
- Le terrain du Merlo est occupé de manière positive ; l'image du quartier est améliorée par les habitants de celui-ci et de l'extérieur, il ne s'agit plus d'un quartier de seconde zone mais d'un endroit avec une dynamique propre ;
- Espace de rencontre de mixité sociale, intergénérationnelle et de genre ;
- Le mode de collaboration et de partenariat avec les acteurs impliqués change, le projet est pensé de façon globale selon une logique de territoire et non plus uniquement en terme de publics séparés. La qualité des collaborations est améliorée et renforcée.

### **11. Démarche mise en place dans la conception du projet pour qu'il soit inclusif**

L'accès PMR est possible par le trottoir et depuis les logements sociaux. De plus la large porte du garage de l'atelier vélo donnera un accès PMR.

Les activités (cf. description du projet) permettent une diversité de générations, de genre et sociales.

### **12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de ville durable**

#### **Dans le cadre de logements et d'infrastructures**

Le projet vise des objectifs de performance énergétique et de confort thermique, de gestion des ressources et déchets (dont réemploi des matériaux, la conception évolutive et modulable), de valorisation de la gestion des eaux de pluie in situ, de confort acoustique, de santé (dont matériaux sains et écologiques, renforcement de la présence de la nature, ...), etc

Les exigences techniques en terme de performances énergétiques répondront au référentiels en vigueur au moment de la conception, avec la PEB2015 en minima. Le bâtiment se doit de rejoindre et de répondre à l'enjeu sociétale dont les exigences d'habitabilité et de bien-être devront apporter les réponses en adéquation avec la fonction (luminosité adaptée aux besoins, facilités d'entretien).

La conception devra tenir compte de la durabilité, dès l'esquisse, dans le choix des matériaux, des techniques de mise en œuvre, de la maîtrise du coût de l'énergie à la construction et à

l'usage, ainsi que de la maîtrise des déchets de chantier afin d'en réduire les impacts environnementaux.

### **Dans le cadre de l'espace public**

Le projet vise l'amélioration de la biodiversité, du coefficient biotope/surface, de la mobilité douce, démarche Good Food, lutte contre les îlots de chaleur, acoustique,...

Notons que les aménagements extérieurs de transition avec l'espace public feront l'objet de la réflexion dès l'étude.

### **13. Occupation temporaire ou transitoire**

Le projet d'atelier vélo au Merlo tel qu'il existe continue et son travail est renforcé en vue de l'ouverture de l'atelier vélo.

### **14. Méthode d'évaluation envisagée :**

Ses indicateurs sont donnés à titre d'exemples et sont une liste non exhaustive.

#### **Indicateurs de résultats :**

Programme d'origine :

- Superficie : 50 m<sup>2</sup> nets construits (Inclus dans le même bâtiment que la bibliothèque)
- Mixité des fonctions : bibliothèque (fiche 1.1) et Atelier vélo (fiche 2.1)

#### **Modification de programme 2025 :**

Superficie : 34,5m<sup>2</sup> nets construits au stade de la demande de permis d'urbanisme (Inclus dans le même bâtiment que la bibliothèque) et accessibles via le bureau du PCS-Merlo.

## **C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

### **15. Une phase préparatoire**

- BinHôme propose de mettre à disposition une partie de son terrain sur lequel est implantée la cité du Merlo. Le scénario actuel envisagé est un droit de superficie. Une étape préalable est donc nécessaire afin de garantir juridiquement l'occupation du site.
- Le site est classé en catégorie 3 (polluée sans risque) à l'inventaire de l'état des sols. L'étude de sol a été réalisée en 2014 sous la référence SOL/00384/2014.
- Une étude PEB du bâtiment de la cité du Merlo est programmée par BinHôme. Une tranche ferme du marché concerne le renouvellement des menuiseries extérieures des logements. Une tranche conditionnelle propre à la PEB pourrait intégrer une étude de faisabilité urbanistique intégrant le bâtiment de la bibliothèque afin d'harmoniser le site. La désignation du bureau d'étude est prévue pour la mi-décembre 2020.

### **16. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Programme d'origine :

Le planning d'intention estimé prévoyait une phase d'études préalables en lien avec le bâtiment de la cité du Merlo, courant 2021, pris en charge par BinHôme. La phase d'étude du projet architecturale du bâtiment de la bibliothèque et de l'atelier vélo prenait cours dès 2022. La fin de l'exécution du chantier, hors aménagements et équipements spécifiques, était prévue pour la mi-2027. Le projet avait donc une durée de 7 ans. Le projet devait être opérationnel au plus tard début 2028.

### Modification de programme 2025 :

Le bureau d'études V+ CLN BE désigné pour le marché de service de BinHôme est également en charge des études du présent équipement.

Au stade de la présente modification de programme, le permis d'urbanisme est à l'instruction avec l'octroi du permis espéré au plus tard pour fin 2025.

Le bureau d'études entame l'étude du dossier de marché de travaux dont l'attribution est envisagée fin 2026 ; le début des travaux début 2027 et la fin de chantier vers la mi-2028.

#### **17. Partenaires conseil du projet**

<b>Nom</b>	<b>Rôle</b>	<b>A quel étape du processus il intervient</b>
Département Facility Management	-Suivi technique des études et opérations briques -Conseiller interne PE	De l'étude de faisabilité à la réception des travaux.
Service Santé	Conseiller prévention PMR	Conception et validation finale
Facilitateur Bruxelles environnement	Accompagnement du projet (sous réserve)	De l'étude de faisabilité à la réception des travaux.

#### **D. MOYENS**

##### **18. Moyens actuels**

Programme d'origine :

Les études devaient être prises en charge par un budget communal spécifique au bureau d'architecture communal des Bâtiments Communaux.

### Modification de programme 2025 :

Les études sont prises en charge par un budget communal spécifique, article Service de la Rénovation urbaine.

Pour le financement des travaux, le subsidé PdV n'intervient plus, le budget communal prend en charge la totalité (service Rénovation urbaine).

##### **19. Besoins, par année, pris en charge par la politique de la Ville**

###### **○ Remplissez le tableau récapitulatif suivant**

Il est entendu par :

- Personnel : rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...
- Fonctionnement : loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...
- Matériel & investissement : achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...
- Investissement brique : acquisition, bureau d'étude, marché de travaux,...

PROJET 2.1	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Personnel									
Fonctionnement									
Matériel/Investissement									
Investissement brique		-	-	-	38.807,92	43.119,91	4.311,99		86.239,82
<b>TOTAL (PDV)</b>		-	-	-	38.807,92	43.119,91	4.311,99		86.239,82
Intervention communale		2.756,76	1.837,84	4.594,60	44.996,15	39.785,49	3.978,55		97.949,40
Autres subsides									
Autres subsides									
<b>TOTAL projet</b>		2.756,76	1.837,84	4.594,60	83.804,07	82.905,40	8.290,54		184.189,23

### Modification de programme 2025 :

PROJET 2.1	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
Personnel									
Fonctionnement									
Matériel/Investissement									
Investissement brique									-
<b>TOTAL (PDV)</b>		-	-	-	-	-	-	-	-
Intervention communale - Etudes (1)									-
Intervention communale - Travaux							139.177,72		139.177,72
Autres subsides									
Autres subsides									
<b>TOTAL (Commune)</b>		-	-	-	-	-	139.177,72	-	139.177,72
<b>TOTAL projet</b>									139.177,72

(1) Les études du projet 2.1 sont globalisées dans l'Intervention communale - Etudes du projet 1.1

## E. CONTINUATION DU PROJET

20. Le projet sera-t-il opérationnel à la fin de la programmation Politique de la ville :  
 OUI  NON

21. Gestion et entretien des lieux

Le lieu sera géré par le PCS Merlo en partenariat avec BinHôme.